

Intervention d'Yves PIETRASANTA, Député Européen, en séance plénière du Parlement Européen à propos de l'organisation des marchés concernant les produits de la pêche.

le jeudi 02 décembre 1999

Yves PIETRASANTA est intervenu ce jeudi-ci 02 décembre au matin devant le Parlement Européen sur les problèmes auxquels se trouvent confrontés les pêcheurs, notamment la petite pêche. Il a informé le Parlement de l'action entreprise dans tous les ports de la façade méditerranéenne française les 2 et 3 décembre motivée :

- par l'augmentation excessive du prix des carburants et des cotisations sociales ;
- par l'effondrement de la vente des produits bleus, du thon, de la sardine, des anchois et des anguilles.

Il a demandé une meilleure organisation du marché afin d'éviter les destructions de poissons non vendus, en gérant mieux la ressource par concertation avec les organisations de producteurs, la bonne réalisation de plans de pêche conduisant à une bonification pour ceux qui les respecteront. Ceci peut amener à une augmentation de référence et à un soutien accru aux professionnels.

En outre, il ne faut pas que la suppression de certains droits de douane se traduise par des arrivées excédentaires de poissons contre l'intérêt des pêcheurs des divers états. Ceci nécessite donc une étude d'impact de ces mesures et la définition des critères objectifs.

Enfin, il a insisté sur la nécessité de traçabilité afin que les consommateurs puissent évaluer l'origine des produits.

Monsieur PIETRASANTA a souligné le mécontentement des professionnels de la pêche vis-à-vis des directives européennes qu'ils trouvent trop contraignantes et a souligné pour cela la nécessité de concertation entre les instances européennes qu'il s'agisse de la Commission, du Parlement, du Conseil représentant les états membres avec les membres et organisations de la profession.